



## Procès-verbal des décisions de la

# 113<sup>e</sup> Assemblée générale

## Coopérative des Assurances-Bouchers

du mercredi 6 mai 2015, au restaurant Lake Side, Zurich

Résumé des décisions:

### 1. Accueil par le président

Le président du conseil d'administration, Ueli Gerber, salue les sociétaires ainsi que les invités et vérifie le quorum de l'assemblée générale. Parmi les 64 personnes présentes, 36 sont des sociétaires; ils représentent 36 voix.

### 2. Procès-verbal de la 112<sup>e</sup> assemblée générale

Le procès-verbal de la 112<sup>e</sup> assemblée générale du 7 mai 2014, qui s'est tenue au restaurant Lake Side, Zurich, a été approuvé et adopté à l'unanimité et sans abstentions.

### 3. Rapport de gestion 2014

Le rapport de gestion 2014 de la Coopérative des Assurances-Bouchers, composé du rapport annuel et des comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexes), est approuvé à l'unanimité.

### 4. Décision relative à l'affectation du résultat net

A été acceptée à l'unanimité la proposition par le conseil d'administration de répartir comme suit le résultat net (bénéfice porté au bilan) de CHF 1 048 744.55, composé du report de l'année précédente de CHF 35 251.10 et de l'excédent du produit de l'exercice 2014 de CHF 1 013 493.45:

- affectation aux réserves obligatoires: CHF 1 000 000.00.
- report à compte nouveau: CHF 48 744.55.

### 5. Décharge aux membres du conseil d'administration et à la direction

Décharge est donnée au conseil d'administration et à la direction pour les activités de l'exercice 2014, à l'unanimité et sans abstentions.

### 6. Elections

#### Conseil d'administration

Les titulaires sortants, Ueli Gerber, Walti Reif, Rolf Büttiker, Martin Schwander, Rolf U. Sutter et Markus Zimmermann, sont réélus à l'unanimité et sans abstentions pour une nouvelle période de mandat (1 an) en tant que membres du conseil d'administration.

#### Président du conseil d'administration

Le président sortant, Ueli Gerber, est réélu à l'unanimité et sans abstentions pour une nouvelle période de mandat (1 an).

#### Organe de révision

Le mandat de l'organe de révision qualifié et indépendant Ernst & Young AG, mandaté jusqu'à présent, est renouvelé pour une année, à l'unanimité et sans abstentions.

### 7. Divers

Pas de décisions.

Le procès-verbal de la 113<sup>e</sup> assemblée générale est disponible dans son intégralité, du **1 juillet au 30 septembre 2015**, au siège de la société, pour consultation par les sociétaires. On peut également l'obtenir par demande écrite. Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec Susanna Frei Binz, Assurance des métiers Suisse, Sihlquai 255, case postale, 8031 Zurich, susanna.frei@branchenversicherung.ch.